

ÉTUDE DE LA LANGUE (SUITE)

ÉLÉMENTS DU PROGRAMME

ATTENDUS DE FIN D'ANNÉE

- exercices réguliers et récurrents d'entraînement, à l'oral et à l'écrit, et de réinvestissement pour permettre d'automatiser les mécanismes en cours d'acquisition.

- Il réalise des jeux de langage et des transformations de phrases à l'oral.
- Il commence à établir des catégories et dégage des critères pour identifier quelques classes de mots : noms, verbes, déterminants.
- Il explicite le changement de sens engendré par une modification de la ponctuation dans la phrase : «*Les enfants ne sont pas admis ici ?/!/.*» ; ou par le retrait des mots «ne» et «pas».
- Il utilise l'intonation adaptée pour lire les phrases : «Tu viens !»/«Tu viens ?».
- Il utilise «quelques mots de la grammaire» à l'occasion des échanges collectifs, dans les temps de verbalisation.

- Il opère des classements de mots selon leur nature.
- Il comprend qu'un même mot peut appartenir à des classes grammaticales différentes (*la montre-il montre*).
- Il identifie le pronom en position de sujet et comprend ses relations avec le nom qu'il remplace.
- Il opère des tris pour catégoriser différents types de phrases.
- Il transforme des phrases simples de la forme affirmative à la forme négative et inversement.
- Il utilise les signes de ponctuation en fonction du sens pour compléter une phrase.
- Il opère un choix réfléchi pour mobiliser les signes de ponctuation correspondant à différents types de phrases. Il transcrit un dialogue en respectant les guillemets et les tirets.
- Il utilise «les mots de la grammaire» pour catégoriser un fait de langue, par exemple il nomme une classe grammaticale (les verbes...).

- Il repère des homophones et identifie leur classe grammaticale. Exemple : *Ils portent une chaise, ils poussent la porte*.
- Il opère des transformations portant sur les types de phrases. Il mobilise la ponctuation adaptée à ces transformations.
- Il utilise les signes du discours rapporté dans des écrits de différentes natures.
- Il utilise le plus précisément possible «les mots de la grammaire» pour verbaliser son raisonnement en situation de dictée négociée ou de correction d'un écrit.